

- Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes commandes passées par le Client auprès de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL et à tous nos contrats de vente, en ce compris toute prestation de service accessoire. Ces conditions générales de vente excluent, à défaut d'acceptation écrite de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL, toutes les conditions générales et particulières d'achat du Client. Aucune dérogation à ces conditions générales de vente ne sera admise sans confirmation écrite de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL.
- Le Client est défini comme étant la personne représentant valablement une personne morale ou sa propre affaire ou un consommateur au sens de l'article I.1, 2° du Code de droit économique et marquant son accord sur le bon de commande, offre ou contrat de service ou de fourniture émis par T.M.A. PRODUCTIONS SPRL.
- Sauf preuve contraire, le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente et en avoir pris connaissance.

## II. FOURNITURES

- Les délais de livraison ne sont qu'indicatifs. Les retards de livraison éventuels ne peuvent engager notre responsabilité.
- Les marchandises sont livrées « franco de port » aux risques et périls du Client dès leur individualisation. Celle-ci est réputée faite dès leur chargement au départ de l'usine, du lieu de fabrication, du chantier ou de notre siège social.
- De même, si l'expédition est retardée sur demande ou par la faute du Client, les marchandises sont entreposées aux risques et périls de celui-ci.
- La réception des marchandises est réputée avoir été faite par le Client. Celui-ci a la faculté de vérifier les produits avant la livraison et ce, sur simple demande adressée par écrit.
- Sans préjudice de l'article VI des présentes dispositions, les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à leur complet paiement. En cas de revente des marchandises même transformées, le Client cède dès à présent à titre de gage toutes les créances résultant de leur vente.

## III. TRAVAUX

- Tout planning d'exécution de nos travaux n'est donné qu'à titre indicatif. Tout dépassement de délais ne pourra donner lieu à dédommagement qu'à condition qu'il en ait été convenu expressément dans la commande et sous réserve du point III. 2 des présentes conditions générales.
- Tout évènement constituant un obstacle insurmontable à l'exécution normale de nos obligations ou nous contraignant à suspendre temporairement ou définitivement nos travaux, sera considéré comme cas de force majeure. Ce sera notamment le cas d'une grève, d'un arrêt de travail, d'un lock-out ou du fait d'intempéries, dégâts ou circonstances assimilables. La suspension temporaire des travaux pour cause de force majeure entraîne de plein droit et sans indemnité la prolongation du délai d'exécution initialement prévu dans une période égale à la durée de suspension, augmentée du laps de temps nécessaire à la remise en route du chantier.
- Tout devis ou marché conclu moyennant un prix forfaitaire implique la possibilité d'un travail normal et continu. Si le travail est interrompu du fait du Client ou d'autres corps de métier employés par celui-ci, nous réservons le droit de porter en compte, aux conditions de travaux en régie, le coût de la perte du temps qui en résulte.
- Tout dommage aux immeubles ou meubles ou disparition de matériels ne pourra nous être imputé sans établissement de la faute grave. Une simple suspicion à notre égard ou à l'égard de nos préposés ne peut, il va de soi, constituer le moindre élément de preuve. Nous n'assumons aucune responsabilité du chef de dommages subis ou causés pour quelque cause que ce soit par le fait du Client ou par les personnes que le Client a admises ou tolérées sur les lieux de travail.
- Sont seuls valables, les ordres écrits du Client. Toutefois, un ordre verbal peut être exécuté s'il est confirmé par écrit endéans les 12 heures. Il en va de même pour toute modification au contrat de service/fourniture ou bon de commande qui doit être notifiée par écrit à notre siège social.
- La modification des lieux, certains travaux sont parfois soumis à l'obtention d'un permis d'urbanisme. Le Client est tenu des formalités légales et administratives et s'engage à se procurer les autorisations nécessaires. A défaut, notre responsabilité ne pourra être engagée.
- Notre matériel et nos produits, même s'ils sont entreposés auprès du Client, demeurent notre propriété exclusive et ne peuvent être utilisés par quiconque sans notre autorisation expresse.
- Le défaut de paiement par le Client d'une quelconque de ses dettes à l'égard de notre société, sa mise en liquidation ou en réorganisation judiciaire, ou même une modification négative importante de sa structure financière, autorise notre société, à défaut de conclusion d'un accord de révision au sujet du terme de paiement de ses prestations, à suspendre d'office ses prestations, sur simple lettre recommandée, sans préjudice notamment de dommages et intérêts éventuels. S'il n'est pas remédié à bref délai, c.à.d. normalement endéans les deux mois, à la cause de cette suspension, celle-ci deviendra de plein droit définitive.

## IV. PRIX

- Nos devis sont établis sur la base du prix des produits, matériaux et du niveau des salaires et charges sociales, des tarifs de nos sous-traitants en vigueur à une date qui précède de 10 jours celle figurant sur notre devis.
- En cas de majoration officielle du taux des salaires, charges sociales, des prix qui nous sont consentis par nos fournisseurs, d'évènements monétaires d'ordre national ou international, et plus généralement, en cas de survenance de tous évènements indépendants de notre volonté et ayant une incidence sur les prix remis, les montants prévus dans notre offre seront adaptés en conséquence et sans qu'il y ait application d'un délai d'attente.
- Nos devis sont valables un mois sauf stipulation contraire.

## V. MODALITES DE COMMANDE

- La commande exprime le consentement du Client de manière irrévocable. Toute commande doit préciser au minimum de manière ferme, le service (détail des prestations, échéances, acompte,) ou le produit (en prenant les éléments de codification de la fiche produit), les quantités, les délais, le lieu ainsi qu'éventuellement l'horaire de livraison souhaité par le Client.
- Les ventes ne seront conclues qu'après confirmation de la commande ou passé un délai de 2 jours à compter de la réception de cette commande sans réaction de notre part.
- T.M.A. PRODUCTIONS SPRL se réserve le droit de ne pas accepter une commande ou de l'accepter sous des conditions dérogatoires aux présentes en raison de motifs légitimes tels que : commande anormale ou de mauvaise foi, insolvabilité notoire ou non du Client, précédent incident de paiement avec cet acheteur, etc.
- Toute annulation ou modification de commande émanant du Client doit être notifiée par écrit et devra faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL.

## VI. RECEPTION DES TRAVAUX OU DES FOURNITURES

Si aucune réclamation écrite n'est formulée endéans les huit jours qui suivent la date de réception des travaux ou des fournitures, ceux-ci sont réputés avoir été reçus et acceptés définitivement par le Client.

## VII. PAIEMENT

- Le délai de paiement de nos factures est de dix jours date de facture. Sauf autorisation écrite de notre part, aucun paiement ne pourra être fait valablement à nos agents ou préposés. Les paiements se font par virement - sans escompte - à un des comptes bancaires de notre société. Ils ne peuvent donc être effectués par traite.
- Toutes réclamations concernant les factures doivent être formulées sous peine de nullité dans les 8 jours de la date de celles-ci. Aucune réclamation ne pourra autoriser le Client à différer le règlement des factures venues à échéance. Une erreur de facturation émanant de notre part et rectifiée endéans les huit jours après qu'elle nous ait été signalée ne modifiera pas le délai de paiement. Une contestation sur partie du montant d'une de nos factures ne peut en aucun cas justifier le refus du paiement des montants non contestables.
- Le défaut de paiement d'une seule dette à l'échéance rend immédiatement exigible toutes les autres dettes du Client. La continuation de nos propres obligations contractuelles - même s'il s'agit d'un contrat ou d'un avenant distinct - implique le paiement de nos

prestations, fournitures ou livraisons, dans les délais, par le Client. Nous ne pouvons être tenus responsables d'aucun retard d'exécution ou de livraison qui résulterait même indirectement d'un retard de paiement du Client.

- Le paiement sera effectué à échéance et sans mise en demeure. Toute dette d'un Client, impayée à l'échéance, produira de plein droit et sans formalité aucune un intérêt de 1 % par mois depuis la date de l'échéance jusqu'à son entier paiement. En outre, nous nous réservons le droit de majorer la facture d'une indemnité forfaitaire fixée à 15 % (avec un minimum de 125,00 C) du montant impayé à titre de dommages et intérêts, dans le cas où le Client qui n'a pas payé sa facture à l'échéance n'exécute pas le paiement intégral dans les huit jours de l'envoi d'un rappel par la voie recommandée ou par lettre comminatoire. Ces majorations sont justifiées par les frais administratifs et par le manque à gagner consécutifs au retard de paiement.
- En aucun cas, le Client peut, sauf accord exprès, suspendre un paiement dans l'attente du paiement de son propre Client.

## VIII. RUPTURE DE CONTRAT : CLAUSE PENALE

En cas d'annulation du bon de commande ou du contrat de service/fourniture, pour quelque motif que ce soit, le Client est redevable d'une indemnité forfaitaire équivalente à 20% du montant total de la commande.

## IX. CLAUSE DE RECIPROCITE

Sauf cas de force majeure, dans l'éventualité où nous resterions en défaut d'exécuter toute obligation résultant de la convention et causant préjudice à un Client agissant à des fins non-professionnelles, nous serions, après réception d'une mise en demeure à laquelle nous n'aurions pas donné suite endéans les quinze jours, redevable au Client d'une indemnité égale à 20 % du montant total de la commande.

## X. CONTRAT CONCLU A DISTANCE ET DROIT DE RETRACTATION

- Conformément à l'article VI. 47 du Code de droit économique, le consommateur qui a conclu un contrat à distance dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendriers à compter de la conclusion du contrat.
- La volonté du Client de faire valoir son droit de rétractation devra être signalée au préalable au moyen du formulaire de rétractation disponible sur le site [www.tma-productions.be](http://www.tma-productions.be) ou par courriel à l'adresse [xavier.bonte@tma-productions.be](mailto:xavier.bonte@tma-productions.be) nous confirmerons par e-mail que la volonté d'exercer le droit de rétractation nous a bien été notifiée.
- Pendant le délai de rétractation, l'exécution du contrat ne peut commencer qu'avec l'accord écrit du Client.
- Lorsque le Client exerce son droit de rétractation, il ne sera tenu qu'au paiement du service effectivement fourni par nos soins en vertu du contrat de prestation de service conclu.
- En vertu de l'article VI.53 du Code de droit économique, le consommateur ne pourra pas exercer son droit de rétractation lorsque la commande effectuée porte sur des biens confectionnés selon ses spécifications ou sur des biens nettement personnalisés.

## XI. RESPONSABILITE CONTRACTUELLE

- Nous garantissons disposer de tous les agréments et titres nécessaires à l'exercice de nos activités.
- Nous veillons à ce que toute personne prenant part à l'exécution des prestations soit titulaire de la qualification et de l'expérience professionnelle requises pour l'accomplissement des tâches qui lui sont assignées. Nous sommes seuls responsables du personnel exécutant ces tâches.
- Notre responsabilité vis-à-vis du Client est limitée aux dommages directs causés à ce dernier et à un montant maximal correspondant à la commande.
- Nous ne serons tenus à aucune indemnisation pour les dommages immatériels (Indirects) tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres subis par le Client.

## XII. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute représentation, reproduction intégrale ou partielle de nos marques sans le consentement écrit de notre société est interdite. Toute utilisation d'une marque, logo ou visuel devra se faire de manière fidèle vis à vis des documents communiqués par notre société. Les créations de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et restent sa propriété pleine et entière, sauf disposition expresse en sens contraire. Les créations et réalisations de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL ne peuvent être utilisées ou copiées par le Client, sauf autorisation expresse en sens contraire.

## XIII. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

- Nous traitons les données à caractère personnel du Client dans le cadre de la relation contractuelle avec celui-ci. Les données à caractère personnel communiquées par le Client seront traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et conformément à la Réglementation européenne en la matière (Règlement général sur la protection des données, RGPD - Règlement EU 2016/679 du 27 avril 2016).
- Nous agissons en qualité de responsable du traitement des données à caractère personnel, que nous effectuons aux fins suivantes : administration de la clientèle, gestion des offres de service, exécution du contrat de vente, promotion de ses produits et services, en ce compris par le biais de courrier électronique.
- Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à leur traitement. Cette durée est de 3 ans maximum. Elles sont ensuite supprimées ou rendues anonymes. Concernant les données bancaires, celles-ci sont effacées une fois la transaction réalisée, c'est-à-dire après le paiement effectif. Les données sont stockées sur le territoire européen de manière sécurisée et sauvegardées sur des serveurs à distance pour éviter la perte de données. Les données ne sont pas transférées en dehors de l'U.E. sans l'accord écrit du Client.
- À tout moment, le Client a le droit de demander l'accès à ses données personnelles, ainsi qu'à procéder au contrôle et à la rectification gratuite de ses données.
- À tout moment, le Client a le droit de s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct.
- Pour mettre en œuvre ce droit il suffit de prendre contact, gratuitement, avec nous, via l'adresse électronique suivante : [rgpd@tma-productions.be](mailto:rgpd@tma-productions.be) ou par courrier à l'adresse du siège social de T.M.A. PRODUCTIONS SPRL.

## XIV. CONFIDENTIALITE

Le Client s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations auxquelles il aurait pu avoir accès relatives à T.M.A. PRODUCTIONS SPRL, à ses services, à ses articles, à ses tarifs, à ses contrats pendant toute la durée des relations contractuelles et dix ans après leur fin, et ce, quelle qu'en soit la cause. Il se porte garant du respect de cette confidentialité par ses salariés et préposés passés, présents ou à venir.

## XV. CLAUSE DE MEDIATION

Les parties conviennent que tout désaccord ou différend relatif aux présentes conditions générales de vente ou découlant de leur interprétation ou de leur application sera soumis à une médiation.

A cet effet, les parties s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation en y déléguant une personne ayant pouvoir de décision. Le médiateur sera choisi par les parties dans l'arrondissement judiciaire de leur choix.

## XVI. ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tous litiges sont de la compétence exclusive des Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur. Le droit belge est d'application. Si l'une ou l'autre clause des présentes conditions s'avérait illégale, toutes les autres dispositions resteraient cependant d'application. Il est expressément établi que les clauses imprimées sur les documents de nos cocontractants ne nous sont nullement opposables.